

Formation PIDA

CONTRATS INTERNATIONAUX : *Etude d'un cas pratique* **Négociation, rédaction, résolution des litiges,** **différentes approches culturelles et juridiques**

Sous l'égide de l' **Institut du droit des affaires internationales d'ICC**

Dates : 18 - 21 février 2008 (3^{1/2} jours)

Lieu : **Chambre de commerce internationale**
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

23.5 CLE credits
19.5 MCLE credits
19.5 heures CPD
19.5 heures CNB

Objet

La bonne marche du commerce international repose sur la qualité des contrats qui sont signés. Trop souvent, si les relations entre les parties viennent à se détériorer, les lacunes d'un contrat peuvent se révéler cruelles et aggraver la situation, quand au contraire des clauses habilement rédigées peuvent la préserver. Or la négociation et la rédaction d'un contrat sont des stratégies et des techniques qui s'apprennent, tout comme la gestion de «l'après-contrat» et la maîtrise des différents modes de résolution des conflits. **Ce séminaire permettra d'étudier tous les problèmes soulevés par les contrats internationaux, avec une attention toute spéciale à la prévention et la résolution des litiges.**

*Formation professionnelle continue : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 40892 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

 **SERVICES**

Filiale de la Chambre de commerce internationale

Département Events

ICC Events

CONTRATS INTERNATIONAUX : *Etude d'un cas pratique* **Négociation, rédaction, résolution des litiges,** **différentes approches culturelles et juridiques**

A qui s'adresse cette formation ?

- directeurs juridiques et juristes d'entreprise ayant des activités liées au commerce international;
- avocats;
- négociateurs internationaux;
- toutes personnes impliquées dans le commerce international et les modes de résolution des conflits.

Méthode de travail

- **Etude d'un cas pratique** reflétant les réalités et les pratiques du commerce international, au sein de groupes de travail limités à une dizaine de personnes. Le cas pratique sera envoyé à l'avance aux participants afin qu'ils puissent l'étudier pour mieux se préparer aux travaux de groupe, et d'identifier les questions contractuelles à traiter lors des négociations.
- Exposés techniques et pratiques animés par des experts internationaux.
- Echange permanent entre participants et intervenants lors de séances plénières interactives.

lundi 18 février

09h30 – 17h00

09h00 – 09h30 **Accueil**

Introduction et négociation

MATIN

- Présentation générale d'ICC – Introduction
- Stratégies et techniques de négociation - « *Getting to yes* »

APRES-MIDI

- Groupes de travail sur la négociation
- Rapport et débat sur les travaux des groupes

mardi 19 février

09h30 – 17h00

*Rédaction***MATIN**

- Clauses essentielles et accessoires
- Les clauses modèles d'ICC (Clauses de force majeure, hardship et confidentialité)
- Techniques de rédaction

APRES-MIDI

- Groupes de travail sur la rédaction des clauses essentielles négociées la veille
- Rapport et débat sur les travaux des groupes

mercredi 20 février

09h30 – 17h15

*Prévention et modes de résolution des différends***MATIN**

- Que faire quand les contrats tournent mal ? Les raisons de l'échec – Stratégies de renégociation
- Résolution des litiges : tribunaux étatiques, ADR, arbitrage ou combinaison du "med-arb" ?
- Les « Dispute Boards » et les ADR – L'expertise technique
- L'arbitrage ICC

APRES-MIDI

- Groupes de travail sur la clause de résolution des différends
- Rapport et débat sur les travaux des groupes

jeudi 21 février

09h30 – 13h00

*Différentes approches culturelles et juridiques***MATIN**

- L'importance des différences culturelles et juridiques – Droit civil vs. Common Law
- Négociation de contrats en République de Corée et en Extrême-Orient
- Pratique des contrats internationaux en Russie et dans les pays de l'Europe de l'Est
- Sujet d'actualité : Introduction aux Incoterms
- Conclusion

Langues de travail

Français et anglais avec interprétation simultanée.

Conditions d'admission des candidats

Pour être admis, les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise de l'anglais et/ou du français, et avoir acquis une expérience de la négociation des contrats internationaux. Pour encourager une participation active de chacun, le nombre de participants est limité à 40 en séance plénière et à 10 personnes en groupe de travail. Les participants sont tenus d'assister à toutes les séances de travail.

Comment s'inscrire

Enregistrez-vous en ligne* et économisez 20 Euros sur www.iccwbo.org/events (* Paiement sécurisé)
ou complétez et retournez le bulletin d'inscription à :

Courriel: events@iccwbo.org

Tél.: +33 1 49 53 29 34

Télécopieur: +33 1 49 53 30 30

Par poste: ICC SERVICES / Département «Events», 38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

L'inscription sera confirmée dès réception du bulletin d'inscription accompagné des frais d'enregistrement.

Frais d'enregistrement

Pour les membres d'ICC

■ **1 490 Euros (H.T.)**

Pour les non-membres

■ **1 620 Euros (H.T.)**

Les frais d'enregistrement couvrent les activités du séminaire, incluant les documents de travail, les déjeuners, les rafraichissements ainsi que le programme social*. Les frais de séjour et de voyage ne sont pas compris dans les frais d'enregistrement.

* *Pour prolonger les échanges, nous vous proposons, à titre facultatif, un dîner le lundi soir, un cocktail le mardi et la visite du Musée du Louvre le mercredi.*

Organisation du voyage et hébergement

L'organisation du voyage et la réservation des chambres d'hôtel incombent à chaque participant. Une liste d'hôtels avec lesquels ICC a négocié des tarifs préférentiels sera envoyée dès réception du bulletin d'inscription.

Formation professionnelle continue

ICC Events est habilité par la **Law Society** et les **Barreaux d'Angleterre et du Pays de Galles, de Californie et de New York** à dispenser des formations comptant au titre des « MCLE/CLE Credits » et des « CPD points ». *Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 40892 75.* Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Cette formation est en cours d'homologation auprès du **CNB pour la formation continue des avocats.**

Frais d'annulation

Seules les annulations formulées par écrit seront prises en considération. Pour toute demande reçue **avant le 8 janvier 2008**, le remboursement des frais d'enregistrement se fera sous déduction d'une retenue de 50% pour frais de dossier. Pour toute demande reçue après ce délai, les frais d'enregistrement resteront dus en totalité. Dans ce cas, l'inscription pourra être transférée à une autre personne remplissant les conditions d'admission requises, sous réserve de l'accord du responsable d'ICC Events.

CONTRATS INTERNATIONAUX : *Etude d'un cas pratique*

Paris, 18 – 21 février 2008

Enregistrez-vous en ligne et économisez 20 Euros! www.iccwbo.org/events
ou complétez et retournez votre bulletin d'inscription à events@iccwbo.org Télécopieur : +33 1 49 53 30 30

TITRE / NOM / PRENOM	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FONCTION	<input type="text"/>		
NOM DE SOCIETE	<input type="text"/>		
ADRESSE	<input type="text"/>		
VILLE/ ETAT / CODE POSTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PAYS	<input type="text"/>	TEL.	<input type="text"/>
COURRIEL	<input type="text"/>	TELECOPIEUR	<input type="text"/>

**Frais
d'enregist-
rement**

Montant (hors taxes) pour les :

- résidents hors UE
- résidents dans l'UE avec N° de TVA intracommunautaire.
TVA 19,6%

	Membre ICC	Non-membre
<input type="checkbox"/>	1 490,00 Euros	1 620,00 Euros
	292,04 Euros	317,52 Euros

Montant (toutes taxes comprises) pour les :

- résidents en France
- résidents dans l'UE sans N° de TVA intracommunautaire

<input type="checkbox"/>	1 782,04 Euros	1 937,52 Euros
--------------------------	-----------------------	-----------------------

N° de TVA intracommunautaire

Code spécial (CN, etc...)

**Mode de
paiement**

Par carte de crédit :

American Express

Euro/MasterCard

Visa

Numéro de carte

date d'expiration

Nom du titulaire

Par virement bancaire : nom de la banque : **LCL**

Compte N° 0000060021B Clé RIB 64 Code Banque 30002 Code Guichet 04866

Swift: CRLYFRPP IBAN: FR61 3000 2048 6600 0006 0021 B64

Veillez mentionner la référence "S 0805" ainsi que le nom du participant.

Par chèque : à l'ordre de
la Chambre de commerce
internationale avec la mention
"S 0805" et le nom du
participant clairement indiqué

Date

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire seront utilisées pour votre inscription. Elles seront sauvegardées dans les bases ICC pour la seule utilisation de l'ICC (Chambre de Commerce Internationale et la filiale qu'elle détient intégralement, ICC Services). Conformément à la loi française « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en contactant l'ICC à registrations@iccwbo.org. Les informations recueillies pourront être utilisées par l'ICC pour vous tenir informé de développements dans votre sphère d'activité à travers des publications, abonnements, événements et autres offres commerciales. Veuillez indiquer si vous désirez recevoir ces informations oui non.

*Désirez-vous recevoir des offres commerciales d'organisations associées, en particulier des **comités nationaux de l'ICC** : oui*

**Protection
des données**

Président de l'Institut du droit des affaires internationales d'ICC

- **Serge Lazareff**
Avocat à la Cour, France

Président de cette formation PIDA

- **Stefano AZZALI**
Secrétaire Général, Chambre d'arbitrage national et international de Milan, Italie

Directeur d'ICC Events et de l'Institut du droit des affaires internationales d'ICC

- **Laetitia de Montalivet**

Autres orateurs

- **Ugo Draetta**
Professeur de droit international, Université Catholique de Milan; ancien Vice-président et Senior Counsel – International – General Electric Co., Etats-Unis
- **Laurent Jaeger**
Avocat Associé, Latham & Watkins, France
- **Michel Kallipetis**
Médiateur et arbitre, Independent Mediators Limited, Royaume-Uni
- **Kap-You (Kevin) Kim**
Directeur Groupe d'arbitrage et résolution des différends internationaux, Avocat Associé, Bae, Kim & Lee, République de Corée; Membre, Cour internationale d'arbitrage d'ICC

Autres représentants ICC

- **François-Gabriel CEYRAC**
Directeur, Comités nationaux et membership d'ICC
- **Mélanie MEILHAC**
Responsable, Service de règlement des différends d'ICC, ADR, Dispute Boards, Expertise et DOCDEX
- **Jason A. FRY**
Secrétaire Général, Cour internationale d'arbitrage d'ICC
- **Sybille de ROSNY**
Business Development Manager, ICC Events / Institut du droit des affaires internationales d'ICC

- **Laurence Kooy**
Responsable des Affaires Juridiques, Global Trade Services, BNP Paribas, France
- **Alexandre Malan**
Avocat Associé, BM & Associés, France
- **Christoph Martin Radtke**
Avocat Associé, Lamy & Associés, France
- **Alan Redfern**
Arbitre et avocat, One Essex Court, The Chambers of Lord Gribner Q.C., Royaume-Uni; Vice-président, Cour internationale d'arbitrage d'ICC
- **Noah Rubins**
Counsel, Freshfields Bruckhaus Deringer, France
- **Benoît Teston**
Directeur Affaires Juridiques, Natixis, France



Filiale de la Chambre de commerce internationale

S.A.S. au capital de 305 562 euros R.C.S. Paris B 313 975 237 N° de TVA intracommunautaire FR 45 313 975 237
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tél. +33 1 49 53 28 28 Télécopieur +33 1 49 53 30 30 Courriel events@iccwbo.org Site internet www.iccwbo.org/events